

# APPEL A PROJETS

## POUR L'ANIMATION DE LA BASE DE LOISIRS DES RIVES DU DORON

*Le présent avis d'appel à candidatures porte sur la délivrance d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la gestion et l'exploitation d'espaces à usage d'activités de plein air (activités nautiques, structures gonflables, tir à l'arc parapente, kayak paddle etc...) autour de la base de loisirs de la commune de Bozel « Les Rives du Doron ».*

### 1. PRESENTATION

Cette base de loisirs propose un plan d'eau surveillé en saison estivale, un restaurant (ouvert de mi-juin à début septembre), une aire de jeux, un pump track et un ensemble d'équipements sportifs (stades/ court de tennis...).

Labellisé promenade confort en 2020, cet espace a pour vocation d'attirer tout public, familial, local et touristique.

La base de loisirs est à ce jour animée par un ensemble de prestataire dont les conventions arrivent à échéance.

La collectivité souhaite maintenir et étoffer l'offre sportive et touristique estivale et évoluer vers une offre de qualité avec une ouverture juillet/aout minimum y compris les weekends et jours fériés.

### 2. OBJECTIFS :

L'appel à projets poursuit plusieurs objectifs :

- Animer la base de loisirs pour la saison estivale ;
- Garantir un égal accès et un accueil de tous les publics, sous toutes les formes de pratiques possibles ;
- Offrir de nouveaux services au public ;
- Promouvoir une ambition qualitative qu'elle soit sportive ou ludique,
- Développer de nouveaux partenariats entre les porteurs de projets.

Les prestataires déjà en place les saisons précédentes seront prioritaires pour proposer leurs animations sur leurs emplacements habituels.

Les demandes d'extension de leurs périmètres (surfaces supplémentaires, élargissement de plages horaires) seront étudiées au regard des propositions des autres potentiels prestataires.

Les projets devront répondre au moins à une des orientations suivantes :

- Animation : développer une offre d'animations sportives, environnementales ou culturelles pour le grand public ;
- Diversité des publics : permettre l'accès aux activités ludiques ou sportives pour tous les publics, notamment les personnes porteuses de handicap ;
- Promotion de la pratique sportive : faire connaître les activités physiques de manière conviviale ;
- Offre de nouveaux services : permettre au grand public de bénéficier de services touristiques et/ou sportifs nouveaux

### 3. MODALITES :

Les porteurs de projets peuvent être des clubs sportifs, des associations ou des prestataires privés.

Chaque demande devra comporter une description du projet dans laquelle apparaissent :

- Les objectifs poursuivis par le porteur du projet ;
- Le ou les publics ciblés ;
- Les équipements existants ou à créer et les créneaux nécessaires pour la mise en œuvre du projet ;
- Les perspectives pluriannuelles de déploiement du projet ;
- Les partenaires associés au projet ;
- Les moyens engagés (humains, matériels, etc...)
- Le budget prévisionnel.

### 4. DATE DE DÉBUT D'EXPLOITATION ET DURÉE DE LA CONVENTION

L'exploitation prendra effet à compter du 1er juin 2021.

La convention d'occupation sera conclue pour une durée de trois (3) ans. Toutefois elle pourra être interrompue à l'initiative des deux parties et sans indemnité, au terme d'un an d'exploitation et sous réserve d'un préavis transmis avant la fin de l'année civile.

## 5. MONTANT DE LA REDEVANCE

La redevance annuelle est fixée à 50 euros + 3% du chiffre d'affaire à laquelle viendront s'ajouter les consommations d'eau et d'électricité le cas échéant. Un bilan financier sera à transmettre en fin de saison.

## 6. PROCÉDURE

Avis d'appel à candidatures pour l'établissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public en application des articles L. 2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques.

### **Documents de la consultation**

- Le présent avis de publicité,
- Le projet de convention,
- Les documents annexes (état des lieux, plans).

### **Publicité**

Le présent avis est publié :

- Sur le site internet de la collectivité [www.mairiebozel.fr](http://www.mairiebozel.fr)
- Dans les journaux d'annonces légales : le Dauphiné libéré et la tarentaise hebdo

### **Visite**

Une visite sur les lieux sera organisée à la demande des prestataires. Elle s'effectuera sur rendez-vous en concertation avec Yvan VESSILLER Adjoint au tourisme et Aurélie MEIGNAN directrice générale des services, 04 79 55 03 06

### **Contenu du dossier de candidature**

Les opérateurs intéressés devront présenter un dossier composé des pièces suivantes :

- Lettre de candidature
- Emplacement souhaité sur le plan
- Extrait K-bis de la société ou statuts si société en cours de formation
- Descriptif du projet selon les modalités précitées (concept, gamme de prestations proposées et tarifs, détail des activités complémentaires proposées par le candidat, jours et horaires d'ouverture)
- Présentation détaillée des aménagements, équipements et moyens humains et matériels nécessaires au bon fonctionnement de l'exploitation, des éléments d'aménagements extérieurs, correspondant à une esthétique de qualité ; cette présentation pourra s'effectuer sous forme de plans, devis, planche projet, etc.
- Une attestation sur l'honneur justifiant que le candidat et ses salariés n'ont pas fait l'objet d'une condamnation judiciaire
- Une attestation de régularité fiscale
- Une attestation d'assurance pour les risques professionnels.

### **Sélection**

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- Offre proposée : gamme de services et produits, politique tarifaire, périodes et horaires d'ouverture, cohérence du projet par rapport au lieu
- Qualité environnementale et sociale du projet (accessibilité aux publics en situation de handicap)
- Budget prévisionnel
- Composition et qualifications de l'équipe qui fera fonctionner la structure mise à disposition

### **Remise des offres**

Les porteurs de projets sont invités à déposer leurs projets en les adressant à la commune de Bozel

Mairie de Bozel  
136 rue Emile Machet  
73350 BOZEL

Les projets doivent parvenir avant le 15 mars 2021

### **Annonce du choix du candidat**

Par lettre et par la publication d'un avis sur le site internet de la commune

### **Renseignements techniques et administratifs**

Mairie de Bozel 04 79 55 03 06 – [accueil@mairiedebozel.fr](mailto:accueil@mairiedebozel.fr)

# PLAN de la BASE DE LOISIRS

